

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET



Ambert Livradois Forez soutient les communes du territoire pour le développement d'un service de ramassage scolaire en vélo-bus

Date limite de remise des offres
[31/01/2024](#)

Communauté de communes
Ambert Livradois Forez
15 avenue du 11 novembre
63600 Ambert

Article 1 – Contexte

Lauréate de l'appel à projet AVELO 2 depuis 2021, la Communauté de communes Ambert Livradois Forez travaille à la mise en œuvre d'un Plan Vélo sur l'ensemble du territoire afin de favoriser l'usage des mobilités actives au quotidien.

Les difficultés de mobilité en milieu rural (liées notamment à la précarité énergétique ou au manque d'offre de transport) ; la décarbonation des modes de déplacement ; la sédentarité des jeunes générations ou encore l'isolement des personnes sont autant de défis auxquels les collectivités doivent apporter une réponse.

Au regard des études menées sur les distances des déplacements du territoire d'Ambert Livradois Forez, la pratique du vélo peut être une solution parmi d'autres pour améliorer la mobilité des personnes.

A travers cet appel à manifestation d'intérêt, la Communauté de communes souhaite soutenir l'émergence de projets innovants ayant pour objectif d'expérimenter un transport scolaire alternatif et mettant en avant la pratique du vélo.

Article 2 – Objet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

L'enjeu principal de cet appel à manifestation d'intérêt est d'expérimenter la mise en place d'un service de ramassage scolaire en vélo-bus.

Suivant cet énoncé, plusieurs objectifs sont visés :

- Réduire la sédentarité des enfants par la pratique d'une activité physique régulière et modérée
- Sensibiliser l'enfant au code de la route en vue de réaliser le trajet domicile-école en autonomie

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux communes du territoire d'Ambert Livradois Forez. Les candidats sont invités à rédiger un dossier synthétique en respectant le cadre suivant :

1. Présentation de la commune et de l'établissement scolaire
2. Mise en œuvre et fonctionnement du service
3. Calendrier prévisionnel

Article 3 – Modalités de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

3.1 Modalités d'accompagnement

L'accompagnement proposé par la Communauté de communes Ambert Livradois Forez est de mettre à disposition le matériel nécessaire à l'expérimentation, à savoir **un cyclo-bus** (voir fiche technique en annexe). Le matériel acquis reste la propriété de la Communauté de communes et sera mis à disposition de la commune pendant l'année scolaire 2024-2025.

Ambert Livradois Forez propose également d'apporter un soutien technique au candidat pour le lancement du projet.

Le candidat assurera l'entretien et le stockage du cyclo-bus lors de la période d'utilisation, ainsi que le coût de fonctionnement du service. La commune retenue devra assurer le matériel prêté lors de la période d'expérimentation, afin d'être couverte par une responsabilité civile. L'attestation d'assurance devra être remise à la Communauté de communes lors de la livraison du matériel.

3.2 Calendrier et durée de l'expérimentation

Cet appel à manifestation d'intérêt est ouvert du 28/11/2023 au 31/01/2024. L'annonce du projet lauréat aura lieu le 07/02/2024.

La mise en œuvre du projet devra se faire durant l'année scolaire 2024-2025.

3.3 Modalités de fin de l'expérimentation

A la fin de l'année d'expérimentation, le matériel prêté doit être restitué à la Communauté de communes après avoir procédé à un état des lieux.

Si la commune est satisfaite de l'expérimentation et souhaite pérenniser le service de ramassage scolaire, elle devra prévoir l'acquisition d'un cyclo-bus. La communauté de communes pourra accompagner la commune dans la démarche et dans les éventuelles demandes de subventions.

Article 4 – Analyse des projets

4.1 Critères d'analyse

Les différentes propositions seront évaluées suivant les critères ci-dessous :

- Faisabilité du projet
- Modalités de mise en œuvre du service
- Maturité du projet et le calendrier prévisionnel de mise en œuvre
- Reproductibilité du projet sur un autre territoire

Une attention particulière sera également portée sur la qualité du dossier (clarté, précision, rédaction...).

4.2 Choix du lauréat

Après instruction des dossiers, le projet retenu sera approuvé par le bureau communautaire. Aucune réclamation ne pourra être admise sur le résultat annoncé.

Article 5 – Pièces contractuelles

- Le dossier de candidature

Annexe 1 – Fiche technique du Cyclo-bus



Vidéo de présentation :

<https://www.facebook.com/brutofficiel/videos/pendant-ce-temps-l%C3%A0-ils-vont-%C3%A0-l%C3%A9cole-en-v%C3%A9lo-bus/1665258833913443/>

Capacités :

- 8 places « passagers » pour des enfants de 6 à 11 ans (taille entre 110 et 160 cm)
- 1 place « conducteur »

Toutes les places sont équipées de selles réglables et de pédales pour faire avancer le véhicule (il n'y a pas de passager en poids mort). Seul le chauffeur pilote le véhicule et contrôle l'assistance électrique (le chauffeur peut faire avancer seul le véhicule grâce à l'assistance électrique).

Dimensions :

- 3,50m x 1,15m x 1,90m
- Voie avant : 1,06m et voie arrière : 1,05m
- Empattement : 2,58m
- Diamètre de braquage : inférieur à 12m

Motorisation :

- Système d'assistance électrique Valéo Effigear « cargo », homologuée 25km/h
- Puissance de 250 W et couple maxi 130 Nm
- Transmission automatique 7 vitesses programmable + marche arrière
- 2 batteries 48 V, 630 Wh fonctionnant en alternance (pendant que l'une est utilisée, l'autre se recharge)
- Système de recharge par 4 panneaux solaires sur le toit, puissance 400 W sous 48 V

Véhicule adapté pour les territoires de montagne (testé sur des pentes à 10%)

Caractéristiques techniques :

- Freins à disque perforés de diamètre 180mm AV et 200mm AR
- Poids à vide : 200 kg
- Poids total autorisé en charge : 650 kg
- Charge utile : 450 kg

Eclairage :

- Blocs optiques à LED AV (feux de jour, feux de croisement, indicateurs de direction)
- Blocs optiques à LED AR (feux de position, feux stop et indicateurs de direction)
- Catadioptrés blancs AV et rouge AR sur les garde-boues
- Bandes réfléchissantes sur les pare-chocs et au sommet du toit
- Catadioptrés orange de roues et de pédales

Prévoir d'équiper les enfants d'un casque et d'un gilet réfléchissant

Equipements :

- Avertisseur sonore
- Selles réglables en hauteur
- Plusieurs options de rangement possibles

Annexe 2 – Exemples de services similaires existants

A. Retour d'expérience de Châlons-en-Champagne

A l'origine, c'est une initiative qui vient des parents sur la base idéologique de proposer un moyen de transport scolaire écologique, mais cela ne répondait pas forcément à un besoin particulier. Le dispositif est expérimenté dans un quartier résidentiel (type lotissement – accès facile avec petites rues et pas de gros carrefours sur le chemin), où il règne un esprit de communauté. C'est donc un service très confidentiel, qui profite à une dizaine de famille.

La Rosalie-bus peut transporter 8 enfants en plus du chauffeur (qui peut faire avancer seul la Rosalie), les parents informent un peu au jour le jour du besoin de prendre leur enfant pour l'amener à l'école. Il n'y a pas d'arrêt spécifique, la Rosalie fait du porte à porte. Les parents ont le numéro de portable du chauffeur, pour pouvoir communiquer sur les éventuels imprévus (retard, annulation du transport...) que peut rencontrer le service.

Ce service est gratuit pour les utilisateurs, et les retours sont excellents. Les enfants adorent monter à bord de la Rosalie-bus pour se rendre à l'école et les parents sont très satisfaits du service.

Pour l'investissement, la Rosalie a coûté 13000-14000 € à l'achat, et elle est assurée en responsabilité civile de la collectivité. Concernant la maintenance, aucun contrôle spécifique n'est à prévoir, l'entretien est similaire à celui d'un VAE. Le coût du service est représenté quasi exclusivement par le coût RH de l'emploi du chauffeur. C'est d'ailleurs la principale limite du projet, puisqu'il faut trouver une personne responsable (pas de diplôme spécifique), qui soit autonome et de confiance pour conduire le cyclo-bus. Ce poste représente 3h de travail par jour environ (1h30 matin et soir), ce qui équivaut à un emploi basé sur le même fonctionnement que les emplois périscolaires. Il est donc difficile de trouver des personnes intéressées pour un temps de travail limité. C'est d'ailleurs la principale difficulté rencontrée par la collectivité pour déployer ce service dans d'autres quartiers de la ville.

B. Témoignage de Roquebrune-sur-Argens

A l'origine, un instituteur avait organisé un ramassage scolaire sous forme de vélo-bus et lorsqu'il est parti à la retraite, le directeur de l'école a repris l'idée. La Commune a mis en place une Rosalie à assistance électrique sur un quartier, et a établi 5 parcours, pour les 5 périodes de l'année scolaire. Ces parcours permettent de toucher différentes familles et de faire profiter le service à plusieurs enfants.

La Rosalie est gérée par un prestataire, sous convention, qui s'occupe de la maintenance (légère) et qui fournit le chauffeur. La commune met à disposition un agent qui sert d'animateur pendant le voyage et d'encadrant, car le chauffeur n'est pas habilité à être l'encadrant des enfants. Au départ, le chauffeur était une personne sportive, donc cela marchait bien, mais depuis quelques temps d'autres chauffeurs le remplacent et ont un profil moins sportif, ce qui engendre des problèmes de fonctionnement. C'est la plus grande difficulté rencontrée par la commune, car elle doit gérer les imprévus (appeler les familles au dernier moment...).

La durée des parcours est d'environ 15-20 minutes, la Rosalie ne peut pas évoluer sur un dénivelé trop important, il faut que ce soit relativement plat. Les parcours sont reconnus par le responsable du service sport en amont (test, tracé du parcours, adresse des familles intéressées et points de ramassage identifiés). Une liste d'inscrit est définie au début de la période scolaire et des possibilités d'ajout peuvent venir en cours de période. Le service est gratuit pour les usagers.

En termes de coût, l'agglomération est le financeur de l'opération en attribuant une subvention de 21 600 € à la commune. Le coût du service est de 20 000 € par an, soit 142 € par jour pour le prestataire et 25 € de charges RH (agent animateur de la commune).

Le service est proposé aux enfants à partir du CE2 ou faisant 1m30 car les plus petits ne touchent pas les pédales et donc ce n'est pas très adapté. En moyenne il y a 4-5 enfants par trajet sur la rosalie. Les retours sont très bons, les enfants trouvent le service « super » et les parents apprécient également.

C. Expérimentation sur la commune de Gommegnies

Au départ, l'idée est partie d'une volonté de proposer un moyen de transport écologique pour les enfants, et la fusion des deux écoles de la ville a posé la question du parking (non agrandi) et du flux de voiture. Il y avait aussi la volonté de sensibiliser les parents à l'enjeu écologique des déplacements.

Le service se répartit en différents circuits (1 circuit par jour pour chaque quartier de la ville), afin de satisfaire toute la ville et toucher une majorité de famille. Il y a deux conducteurs sous contrat de la collectivité (responsable service jeunesse) et des bénévoles (parents et retraités qui souhaitent s'impliquer dans le projet). La commune loue le véhicule par convention d'un an à la communauté de communes du pays de Mormal et après plusieurs phases de test, elle souhaiterait en avoir une deuxième pour étendre le service.

Concernant la maintenance, elle est assurée par le service technique de la ville et l'entretien est relativement faible (vérification chargement batterie, gonflage des pneus, éclairage...). Pour les grandes décisions concernant le véhicule, cela se fait en concertation avec l'intercommunalité.

Au départ, le service a été lancé sous la semaine de la mobilité et était donc gratuit, puis les usagers payent le prix du service périscolaire pour en bénéficier, car le ramassage se fait sur le temps périscolaire. Les parents doivent réserver une place sur la plateforme en ligne du site de la commune (qui gère aussi les services de la cantine et du temps périscolaire) ; et l'objectif c'est de réserver un peu en amont car il faut remplir la rosalie au maximum (7 places enfants).

Les retours sont excellents, les enfants adorent le principe (même ceux qui ne prennent pas la rosalie aiment la voir arriver à l'école) et les parents sont très satisfaits et jouent bien le jeu.